

Comptabilité et Mathématiques Financières : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 33 - L'équivalence des effets (Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- L'équivalence de deux effets

1-1/ Définition

1-2/ Formule

1-3/ Date d'équivalence

II- L'équivalence entre un effet et plusieurs autres

2-1/ Définition

2-2/ Formule

I- L'équivalence de deux effets

1-1/ Définition

Deux effets sont dits équivalents à une certaine date si, à cette date, ils ont la même valeur. La date considérée est appelée date d'équivalence.

1-2/ Formule

Soient :

- A : la valeur nominale ;
- t : le taux ;
- n : la durée ;
- a : la valeur actuelle.

$$A_1 - \frac{A_1 \times t \times n_1}{36\,000} = A_2 - \frac{A_2 \times t \times n_2}{36\,000}$$

1-3/ Date d'équivalence

Si deux effets, de valeurs nominales et d'échéances différentes, sont équivalents à une date donnée, ils ne l'ont jamais été auparavant et ne le seront plus à une autre époque.

II- L'équivalence entre un effet et plusieurs autres

2-1/ Définition

A une date donnée et à un taux donné, un effet est équivalent à plusieurs autres si la valeur actuelle de l'effet unique est égale à la somme des valeurs actuelles des autres effets.

2-2/ Formule

Soit A un effet ayant n jours d'échéance, A_1, A_2, A_3 trois autres effets ayant respectivement n_1, n_2 et n_3 jours à courir, t le taux d'escompte :

$$A - \frac{A \times t \times n}{36\,000} = \left(A_1 - \frac{A \times t \times n_1}{36\,000} \right) + \left(A_2 - \frac{A \times t \times n_2}{36\,000} \right) + \left(A_3 - \frac{A \times t \times n_3}{36\,000} \right)$$